



Je suis accusé par mon ancien employeur de concurrence déloyale

Par **Séb**, le **14/02/2009** à **18:25**

Bonjour, je viens de recevoir par mon ancien employeur une lettre recommandée n'accusant de concurrence déloyale, en effet au mois de septembre je me suis mis à mon compte et je viens de récupérer un client de mon ex employeur mais je n'ai pas fait de démarche commerciale c'est le client qui est venu vers moi. De plus dans mon contrat je n'ai pas de clause de non concurrence je ne sais pas quoi faire et dois-je prendre un avocat

Par **Paula**, le **14/02/2009** à **22:41**

Bonsoir,rrrrNe pas prendre un Avocat tout de suite. La clientèle est libre aussi de choisir son partenaire professionnel. Il faudrait que votre client fasse une attestation pour indiquer que vous ne l'avez pas démarché et qu'il n'y a pas détournement de clientèle mais simplement le libre jeu de la concurrence (qui est le principe en droit commercial et droit européen).rrrAmitiés

Par **Séb**, le **15/02/2009** à **11:07**

Merci pour votre réponse on verra bien je vais appeler mon client et voir avec lui si il peut me faire une attestation j'espère qu'il acceptera sans avoir peur d'avoir des problèmesrrrrSéb